

Centre de Gestion du Haut-Rhin Fonction Publique Territoriale 22 rue Wilson - 68027 COLMAR Cedex Tél. : 03 89 20 36 00 - Fax : 03 89 20 36 29 - cdg68@cdg68.fr - www.cdg68.fr

# Inscriptions aux concours et examens professionnels MODE D'EMPLOI

## L'inscription à un concours ou un examen professionnel doit être réalisée en 3 étapes :

- 1. Créer un compte sur la plateforme concours territorial (www.concours-territorial.fr)
- 2. Effectuer une inscription en ligne sur le site internet du Centre de Gestion organisateur choisi
- 3. Transmission du dossier d'inscription au Centre de Gestion sélectionné, 3 possibilités :
  - a. Dépôt du dossier d'inscription directement en ligne via son accès sécurisé
  - b. Envoi du dossier par voie postale
  - c. Dépôt du dossier directement au service concours du Centre de Gestion

Les étapes 1. et 2. peuvent être inversées. Si vous commencez directement par l'étape 2, vous serez redirigé sur la plateforme <u>concours territorial</u> (étape 1.)

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

<sup>22</sup> rue Wilson - 68027 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 20 36 00 - Fax : 03 89 20 36 29 - cdg68@cdg68.fr - www.cdg68.fr

# **ETAPE 1: CREER UN COMPTE SUR LA PLATEFORME « CONCOURS TERRITORIAL »**



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin



Nous attirons votre attention sur le fait que les candidats <u>ne peuvent désormais plus s'inscrire à un même concours auprès de plusieurs</u> <u>Centres de Gestion organisateurs dudit concours</u> (décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de *limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs Centres de Gestion*)

Cette limitation concerne les concours uniquement, elle ne concerne pas les examens professionnels.

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

## Je choisis une voie d'accès

### EXTERNE

Ouvert aux candidats justifiant de certains titres, diplômes spécifiques ou de l'accomplissement de certaines études ou aux candidats justifiant d'un titre, diplôme, qualification et/ou d'activités professionnelles reconnu(es) ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

### INTERNE

 $\cap$ 

Ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière et agents en fonction dans une organisation internationale, sous réserve de position statutaire et d'une durée de services dans la fonction publique précisée par les statuts particuliers des cadres d'emplois.

### TROISIEME CONCOURS

Cette voie permet l'accès à certains emplois aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre années au moins, d'une ou plusieurs activités professionnelles (quelle qu'en soit la nature) ou d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable d'une association.

La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire, d'élu local ou d'agent public. Les titulaires de contrats aidés tels que les contrats Emplois - Jeunes, les C.E.S, C.E.C et les contrats uniques d'insertion CUI ou contrats d'accompagnement dans l'emploi C.A.E peuvent y avoir accès dans la mesure où ils remplissent les conditions exigées par les textes.

JE VALIDE ANNULER

Choisir ensuite la voie d'accès (externe, interne ou 3ème voie)

puis cliquer sur



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

### Me connecter avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.



Une question sur FranceConnect?

### Une connexion en 4 étapes

### Étape 1 : sélectionnez l'accès "FranceConnect"

Vous êtes alors redirigé vers l'interface "FranceConnect".

### Étape 2 : choisissez un service en ligne dont vous êtes déjà usager

Une fois sur l'interface "FranceConnect", sélectionnez, parmi les administrations ou services d'identification proposées, un service pour lequel vous disposez déjà d'un compte.

#### Étape 3 : renseignez les identifiants du compte de ce service en ligne

Vous allez transiter temporairement sur le site internet du service sélectionné : renseignez votre identifiant et votre mot de passe comme vous le faites habituellement pour ce compte.

### Étape 4 : accédez à votre espace personnel sur Concours-Territorial

Une fois l'authentification validée, vous êtes automatiquement redirigé sur notre site, et vous pourrez accéder à votre compte et poursuivre votre inscription à un concours ou examen.

Pour créer votre compte, veuillez rentrer les informations
suivantes

*:	champs obligatoires
Civilité (*)	Nom de naissance
Nom d'usage (*)	Prénom (*)
Date de naissance (*)	Adresse e-mail (*)
Exemple : 01/01/1990	Exemple : prenom.nom@nomdedomaine.fr

□ J'ai pris connaissance de la politique de traitement des données personnelles recueillies sur Concours-Territorial ; dans ce cadre, vos données seront transmises aux gestionnaires concours des centres organisateurs des concours ou examens professionnels auxquels vous vous inscrivez (\*).

Pourquoi ces informations personnelles sont-elles demandées ici?

POURSUIVRE MON INSCRIPTION	ANNULER

 $\bigodot$  Vous recevrez à l'adresse e-mail indiquée un lien d'activation qui vous permettra de définir votre mot de passe de connexion.

Si vous avez choisi de vous connecter via FranceConnect, il vous faudra suivre les 4 étapes indiquées.

Si vous avez choisi de créer un compte, vous devrez saisir les informations requises.

## Puis cliquer sur

POURSUIVRE MON INSCRIPTION

(Vous recevrez à l'adresse mail indiquée un lien d'activation. Il faudra cliquer sur ce lien pour poursuivre la procédure et choisir un mot de passe.)

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

22 rue Wilson - 68027 COLMAR Cedex - Tél. : 03 89 20 36 00 - Fax : 03 89 20 36 29 - cdg68@cdg68.fr - www.cdg68.fr

ou

Si vous avez déjà créer un compte sur la plateforme concours territorial, ce message s'affichera :

△ Un compte est déjà associé à cet e-mail. Utilisez la fonctionnalité Mot de passe oublié pour réinitialiser votre mot de passe.

Vous serez ensuite redirigé vers le formulaire d'inscription du Centre de Gestion organisateur choisi.



# Centre de Gestion du Haut-Rhin INSCRIPTIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS

## AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE DE CLASSE NORMALE - SESSION 2023

Concours B Médico-social



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

Si vous avez déjà effectué une inscription pour le même concours auprès d'un autre Centre de Gestion, le message suivant s'affichera :



Vous devrez donc d'abord annuler votre inscription précédente en cliquant sur ANNULER MON INSCRIPTION afin de poursuivre.



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

# **ETAPE 2 : INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DU CENTRE DE GESTION SELECTIONNÉ**

# - INSCRIPTIONS OUVERTES 1

A small the state of a survey of a surface state of a

Auxiliaire de puericulture de classe normale Concours B Médico-social Session 2023
Pré-inscription ouverture du 04/10/2022 au 09/11/2022. Dossier à renvoyer avant le 17/11/2022.
Epreuve orale d'admission : à partir du 6 mars 2023
E Télécharger la brochure
Télécharger l'arrêté d'ouverture
Avis de concours
Se pré-inscrire

Vous pouvez ici prendre connaissance des différents documents mis à votre disposition (brochures, arrêtés d'ouverture, avis de concours, etc..)

Pour vous inscrire vous devez cliquer sur Se pré-inscrire

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

Vous pourrez également, par la suite, dans ce bloc :

Adjoint d'animation principal de 2ème classe Examen professionnel C Animation Session 2022 Nombres d'admis : • Examen professionnel : 6 Etélécharger la brochure Télécharger l'arrêté d'ouverture Résultats d'admission	<ul> <li>consulter vos résultats en cliquant sur Résultats d'admission     <li>consulter votre accès sécurisé en cliquant sur Suivre mon dossier     </li> </li></ul>
Avez-vous pris connaissance des et lu la brochure ju     J'atteste, avoir pris connaissance des et avoir lu la brochure (sinon, télécharger la b	modalités d'inscription pinte ? modalités d'inscription e jointe prochure) éinscription <b>»</b>

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

## Compléter ensuite le formulaire d'inscription. Tous les champs marqués d'un \* doivent être obligatoirement renseignés.

PRÉ-INSCRIPTION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE DE CLASSE NORMALE - SESSION 2023 Concours B Médico-social		
Les préinscriptions du 04/10/2022 au 09/11/2022 sur Internet ne constituent pas une inscription définitive. Le centre de gestion ne validera l'inscription qu'à réception, pendant la période d'inscription (du 04/10/2022 au 17/11/2022), du dossier et de l'ensemble des pièces nécessaires. Le dossier d'inscription est donc à retourner impérativement pour le 17/11/2022		
	Les champs annotés d'une astérisque (*) doivent obligatoirement être remplis.	
	INFORMATIONS DE PRÉ-INSCRIPTION	
Type de concours * :	CONCOURS SUR TITRES	<b>~</b>
	ETAT CIVIL DU CANDIDAT	
Genre * :	Madame 💙	Ex : Madame
Nom usuel * :	JOLIE	Ex: MULLER
Nom de naissance :		Ex : LEFORT
Prénom * :	Angélica	Ex : Marie
Autres prénoms :		Ex : Jeanne Brigitte
Nationalité * :	Française	Ex : Française
Adresse * :	33 rue du Pommier	Ex : 14 av. du Général de Gaulle
Arrondissement :		Ex : Sème
Code postal * :	68125	Ex:68000
Ville*:	HOUSSEN	Ex : Paris
Date de naissance * :	01/01/1962	Ex : 25/08/1979 (Au format JJ/MM/AAAA)
Lieu de naissance * :	MULHOUSE	Ex : Colmar (Indiquez la ville, ou bien le pays si vous êtes nés à
Département * :	68	l'étranger) Ex : 68 (Si vous êtes né(e) à l'étranger,
Téléphone personnel * :	06.06.06.06.06	indiquez 00) Ex : 0385211956
Téléphone professionnel :		Ex : 0385211958
Téléphone portable :		Ex:0685211999
Email*:	concours@cdg68.fr	Ex : nom.prenom@ele_exemple.fr
Confirmation Email*:	concours@cdg68.fr	
Aménagement pour candidat en situation de handicap :		Ex : Cochez la case pour choisir cette option
Conditions matérielles spécifiques :	Fauteuil ergonomique	
Tiers temps supplémentaire :		2
Niveau de diplôme :	Niveau 4 (Baccalauréat)	Ex.: Niveau 3 (BTS, DEUG,)
Spécialité du diplôme :	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture	Ex. : Informatique de gestion

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

Mot de passe (avec confirmation) * :		×
	Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, dont au moins 3 de types différents : majuscules, minuscules, chiffres et/ou caractères spéciaux. Les caractères <, > et les accents sont interdits.	
Répéter le mot de passe * :		×
	Doit être identique à "Mot de passe (avec confirmation)"	
	Retour Visualisation des éléments saisis >>	

Il est impératif de bien retenir son mot de passe car il vous permettra d'accéder à votre espace sécurisé.

Une fois le formulaire complété vous devez cliquer sur Visualisation des éléments saisis »

PRÉ-INSCRIPTION AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE DE CLASSE NORMALE - SESSION 2023

Concours B Médico-social

#### INFORMATIONS DE PRÉ-INSCRIPTION

Type de concours : CONCOURS SUR TITRES



### Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

	Cocher la case afin d
Conformément à l'article 89 de la loi du 26 août 2019, j'atteste sur l'honneur ne pas être inscrit(e) à ce concours auprès d'un autre centre organisateur	imprimer votre dos
Retour     Valider, télécharger et imprimer le formulaire d'inscription	✔ Valider, télécharger et ir

Cocher la case afin de pouvoir ensuite télécharger et imprimer votre dossier d'inscription en cliquant sur

✓ Valider, télécharger et imprimer le formulaire d'inscription

Une page s'affiche indiquant que votre pré-inscription a bien été enregistré. Il est impératif de bien retenir son login (ou code utilisateur) car il vous permettra par la suite de vous connecter à votre accès sécurisé.



Un mail de confirmation de pré-inscription vous sera adressé (dans un délai maximum de 24 heures) à l'adresse hugelin.marisa@gmail.com

Vous pouvez récupérer votre dossier pdf de pré-inscription en cliquant sur l'icône ci-après 📩

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

- Identification	n en	
lo	dentifiant	
	2 75503	
Ν	lot de passe	
	A	0
	Connexion	
+ Mot de passe	oublié	

Vous pourrez à tout moment, avant la date limite de dépôt des dossiers, télécharger à nouveau votre dossier d'inscription. Pour cela, rendez-vous sur notre site internet <u>www.cdg68.fr</u> rubrique "Concours / Examens" puis "Accès sécurisé des candidats" et renseigner votre identifiant (login) ainsi que votre mot de passe.



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin



Identifiant : 75503 Première connexion Centre de Gestion du Haut-Rhin

## **ESPACE INSCRIPTION**

Bonjour Mme Marisa HUGELIN,
 Etat de votre candidature au concours d'Auxiliaire de puériculture de classe normale
 Votre pré-inscription a été enregistrée le 14/10/2022 11:22, le Centre de Gestion est en attente de votre dossier.

Vous n'avez pas vérifié votre email (hugelin.marisa@gmail.com). Cette étape est nécessaire pour la réception de documents et d'informations : 🖪 Envoyer l'email

Un certain nombre d'informations importantes vont vous être communiquées directement par mail. C'est pourquoi il est impératif, lorsque vous vous connecter pour la 1ère fois à votre accès sécurisé, de

cliquer sur 🗾

🖪 Envoyer l'email

Ceci fait, le message suivant apparaîtra :

Une demande de validation vous a été envoyée. Vous pouvez cliquer sur le lien pour confirmer votre adresse email.

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

cdg68@agirhe-concours.fr À moi ▼	10:14 (il y a 1 heure)	☆	Ś	:
Bonjour HUGELIN Marisa,				
Nous vous informons que votre préinscription a bien été enregistrée. La transmission du dossier papier est indispensable. Les dossiers d'inscription dûment complétés pourront être dépo déposés ou renvoyés pour le 17/11/2022 dernier délai (cachet de la poste faisant foi le cas échéant). Si vous n'avez pas encore imprimé votre dossier, vous pouvez retourner sur la page des préinscriptions et aller dans	sés sur l'accès sécuri la partie "Accès Sécu	sé au fo irisé" av	ormat P vec les	DF,
codes suivants :				
Code d'accès : 75502				,
Mot de passe : indiqué lors de votre pré-inscription				
En cas d'oubli, vous pouvez réinitialiser votre mot de passe en vous rendant à l'adresse suivante :				
https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx?dpt=68&aff=log&mdpoublie=true				
Afin de confirmer votre adresse email, merci de cliquer sur le lien suivant : https://www.agirhe-concours.fr/index.aspx	?dpt=68&aff=log&can	verif=	-	

Préinscription concours - Fonction Publique Territoriale D Boîte de réception ×

Il faudra donc vous connecter à votre messagerie électronique, ouvrir le mail automatique envoyé par le cdg68 et cliquer sur le lien d'activation présent dans ce mail

- Identification	
Votre adresse email a bien été validée. Vous pouvez à présent vous con votre accès sécurisé	necter à
Identifiant	
Lentifiant	
Mot de passe	
A Mot de passe	0
<b>2</b> Connexion	
+ Mot de passe oublié	

Vous serez ensuite automatiquement redirigé sur la page de connexion à votre accès sécurisé et le message suivant s'affichera

品

Votre adresse email a bien été validée. Vous pouvez à présent vous connecter à votre accès sécurisé

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

NzU1MDJ8SFVHRUxJTnxNYXJpc2E=&verifemail=true

# **ETAPE 3 : TRANSMETTRE LE DOSSIER D'INSCRIPTION**



La pré-inscription ne constitue en aucune manière une inscription définitive au concours ou à l'examen. Le Centre de Gestion ne validera l'inscription qu'à réception, durant la période d'inscription, du dossier et de l'ensemble des pièces nécessaires.

Pour que votre inscription soit prise en compte, vous devrez impérativement (avant la date limite de dépôt des dossiers) soit :

- Déposer votre dossier d'inscription directement en ligne sur votre accès sécurisé
- Envoyer votre dossier à l'adresse suivante :
  - Centre de Gestion de la FPT du Haut-Rhin, Service concours, 22 rue Wilson, 68000 COLMAR
- > Déposer votre dossier directement au Centre de Gestion auquel vous vous êtes inscrit



## DEPOT DU DOSSIER VIA L'ACCES SECURISE

Pour déposer votre dossier d'inscription et les éventuelles pièces complémentaires vous devez cliquer sur l'icône a droite de chaque pièce demandée en prenant bien en compte la date limite de transmission de chacune.

### Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

Gestion du document 'Dossier de pré-inscription' pour la pré-inscription	:
Format(s) autorisé(s) : PDF (10 Mo maximum par document)	
Dépôt du document autorisé jusqu'au 17/11/2022 inclus	
Nouveau fichier : Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné Ajouter le fichier	
Fermer	

Il faudra ensuite cliquer sur Choisir un fichier

Une fois le fichier correspondant sélectionné vous devrez cliquer sur Ajouter le fichier

Gestion du document 'Dossier de pré-inscription' pour la pré-ins	scription			×
Document				
Dossier de pré-inscription	Ð	۲	Ô	_
Fermer				

Une fois le fichier déposé, 3 icônes s'afficheront vous pourrez soit :

• Déposer un autre fichier en écrasant celui que vous venez de mettre

- Consulter le fichier
- Supprimer le fichier

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin



Le document a bien été déposé, il est indiqué (1/1).

S'il faut joindre plusieurs pièces, par exemple 2 diplômes, il y aura marqué 0/2. 2 correspondra au nombre maximal de fichiers pouvant être déposé.

Une fois le dossier d'inscription déposé, vous devrez impérativement cliquer sur

Clôturer mon inscription



Il est impératif pour que votre inscription soit prise en compte, de déposer votre dossier de pré-inscription et de cliquer sur « Clôturer mon inscription » au plus tard à la date limite de dépôt des dossiers. Si vous ne le faites pas, votre pré-inscription ne sera pas prise en compte. Les pièces complémentaires pourront être déposées dans la limite des dates indiquées.

Aucune inscription ne sera prise par courrier, téléphone, télécopie ou messagerie électronique.

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

Votre accès sécurisé vous permet de :

## Suivre l'état d'avancement de votre dossier :

- la mention "le Centre de Gestion est en attente de votre dossier" indique que votre dossier n'a pas été réceptionné par nos services. Si cette mention apparait alors que vous avez transmis depuis plus de 72h votre dossier, veuillez nous contacter et ce avant la date limite de dépôt des dossiers.
- la mention **"Dossier en cours de transfert"** indique que votre dossier a bien été clôturé. Le transfert des dossiers clôturés s'effectue automatiquement le lendemain.
- la mention **"Dossier en cours d'instruction"** indique que votre dossier a bien été réceptionné par nos services et qu'il est en cours de traitement.
- lorsque votre dossier est complet la mention **"Dossier complet"** apparaitra, les pièces fournies sont recevables et vous remplissez donc les conditions requises. Vous recevrez une convocation au minimum 15 jours avant les épreuves.
- la mention "Dossier incomplet" indique que votre dossier a été instruit par le service instructeur mais il manque une ou
  plusieurs pièces permettant de vérifier la recevabilité de votre candidature. Dans ce cas-là, il est inutile de nous contacter, nous
  reviendrons vers vous soit par mail, soit par téléphone.
- la mention **"Dossier rejeté"** indique que vous ne remplissez pas les conditions requises pour participer à ce concours ou à cet examen professionnel. Vous recevrez un courrier explicatif mentionnant les raisons de ce rejet.

## Vous pourrez directement et exclusivement en ligne :

- suivre la bonne réception de leur dossier d'inscription par le service concours opérationnel du Centre de Gestion du Haut-Rhin, qui par conséquent ne délivre aucun accusé de réception aux candidats ;
- télécharger et imprimer leurs convocations aux différentes épreuves. Les convocations seront disponibles environ 15 jours avant la date de chacune des épreuves ;
- télécharger leur attestation de présence aux différentes épreuves environ 15 jours après le déroulement de celles-ci ;
- consulter les résultats d'admission ainsi que les notes et commentaires obtenus ;
- demander et obtenir la version PDF de leur(s) copie(s).
- gérer votre inscription sur la liste d'aptitude...

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin